

AUDIOLOGISTES ET ORTHOPHONISTES

CNP 31112

Les audiologistes diagnostiquent et traitent les personnes atteintes d'une perte auditive, d'acouphène ou d'un trouble de l'équilibre. Les orthophonistes diagnostiquent et traitent les troubles de communication, dont les troubles de la parole et de la déglutition.



PERSPECTIVES DE TROIS ANS



Indéterminé

POSSIBILITÉS D'EMPLOI DE TROIS ANS

33

SALAIRE HORAIRE MÉDIAN

47,14 $

34,71 $ FAIBLE

55,02 $ HAUTE

NIVEAU DE SCOLARITÉ



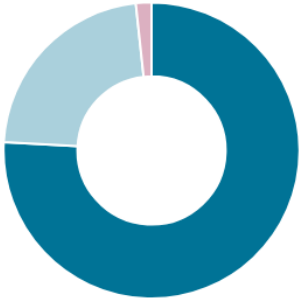
Formation universitaire

EMPLOYÉS

350

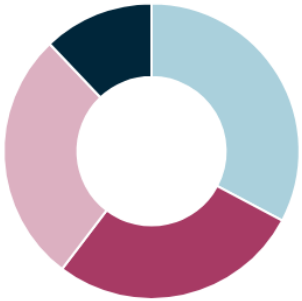
SALAIRE MOYEN

81 000 $



EMPLOI SELON L'INDUSTRIE

75,9 %	Soins de santé et assistance sociale
22,4 %	Services d'enseignement
Supprimées	Supprimées
1,7 %	Toutes les autres industries



EMPLOI SELON L'ÂGE

Supprimées	15-24
32,8 %	25-34
27,6 %	35-44
27,6 %	45-54
12,1 %	55-64
Supprimées	65+

ÉGALEMENT CONNU SOUS LE NOM

- Audiologiste
- Audiologiste Certifié/Audiologiste Certifiée
- Audiologiste Clinicien/Audiologiste Clinicienne
- Audiologiste-Chercheur/Audiologiste-Chercheuse
- Clinicien/Clinicienne En Troubles De La Parole Et Du Langage
- Orthophoniste

FONCTIONS PRINCIPALES:

Ce groupe exerce une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- élaborer et administrer, à l'aide d'instruments et d'équipement électronique spécialisés, des épreuves et des examens audiométriques pour diagnostiquer et évaluer le type et les conséquences de la déficience auditive du patient;
- élaborer et mettre en oeuvre un programme d'adaptation ou de réadaptation pour les patients, notamment en déterminant le choix, le montage et le réglage des appareils d'amplification, comme les appareils auditifs, la rééducation vestibulaire et en enseignant la lecture labiale;
- offrir des conseils et des services instructifs aux patients et à leurs familles quant à la nature, au degré, à l'impact et aux conséquences de la déficience auditive et du traitement de celle-ci.

